
Compte rendu de la réunion du conseil municipal du lundi 16 avril 2012

Présents : MM. Jean-Pierre JORCIN – Gilbert PILLOUD – Gilbert SUIFFET -
MMES Christelle ZAPILLON – Annick TOURT –

Procurations de : Marie-Laure FILLIOL à Christelle ZAPILLON – Pierre GAGNIERE à Jean-Pierre JORCIN
– Yvan BOURGEOIS à Annick TOURT –

Invitée : Madame Valérie JEAMET, Trésorière
Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert SUIFFET

Cette réunion remplace celle initialement prévue le 11 avril mais qui n'a pu avoir lieu, faute de
chorum.

➤ **Approbation du compte-rendu du 28 mars 2012**

Pas de remarques.

➤ **Compte-rendu de délégations d'attributions**

Néant.

➤ **Comptes administratifs 2011**

• *Commune*

Section de fonctionnement

Dépenses	2 075 881.62 €
Recettes	4 044 455.89 €

Section d'investissement

Dépenses	4 447 821.16 €
Recettes	3 559 448.22 €

Le résultat global d'exécution du budget, s'élève à 1 080 201.33 €. Il sera repris au budget primitif 2012 :

- Investissement : déficit reporté 888 373 €
- Fonctionnement : excédent reporté 71 876 €, affectation du résultat 1 896 699 €.

• *Le résultat des budgets annexes est de :*

- ZAC du Plan des Champs - 84 497.99 €
- Lotissement Herbefin - 18 336.43 €
- Lotissement de Saint-Martin 55 576.83 €

• *Service de l'eau*

Section de fonctionnement

Dépenses	123 977.12 €
Recettes	168 464.74 €

Section d'investissement

Dépenses	88 667.25 €
Recettes	445 340.09 €

Le résultat d'exécution du budget s'élève à 401 160.46 € et sera repris au budget primitif 2012 :

- Investissement : excédent reporté 356 673 €
- Fonctionnement : excédent reporté 44 488 €.

Les comptes administratifs sont adoptés à l'unanimité.

- **Approbation des comptes de gestion**

Les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2011 par le receveur, Madame Valérie JEAMET, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de la part du conseil municipal.

- **Affectation des résultats**

Le conseil municipal décide l'affectation du résultat de l'exercice 2012 au compte de réserves 1068 de l'exercice 2012 pour un montant de :

- Budget communal 1 896 699 €

➤ **Budgets primitifs 2012**

- **Fonctionnement**

Le budget primitif s'équilibre à 3 178 500 € permettant de dégager 865 000 € pour la section d'investissement. Les taux d'imposition sont inchangés :

Taxe d'habitation	13.58
Taxe foncière bâti	13.41
Taxe foncière non bâti	148.15
C.F.E.	26.27

- **Investissement**

La section s'équilibre à 5 638 900 €, comprenant les opérations principales suivantes :

	Dépenses	Recettes
Remboursement capital emprunts	361 000 €	
Virement de la section de fonctionnement		865 000 €
Affectation du résultat		1 896 699 €
Amortissement subvention équipement (Sablons)		225 700 €
FCTVA		438 652 €
Rembt avance communale (budgets St Martin et ZAC)		68 843 €
Opérations		Subventions
Aménagement forêt	15 000 €	6 243 €
Bâtiments divers	214 179 €	22 000 €
Voirie divers	30 000 €	
Réseau électrique	40 000 €	
Bibliothèque (signalisation)	1 000 €	
Camping (nouvelles normes classement)	10 000 €	
Grand plan (piste et retenue collinaire) solde	53 000 €	61 038 €
Liaison piétonne	520 000 €	270 000 €
Centre de congrès (solde)	390 000 €	372 500 €
Fumière	50 000 €	
Maison multigénérationnelle- Pôle enfance BBC HQE	1 200 000 €	220 000 €
Réhabilitation mairie (solde)	310 000 €	111 000 €
Etude bois énergie (solde)	46 000 €	90 300 €
Valorisation touristique Grand Mont-Cenis (parking /signalétique /toilettes /jardin alpin et aménagements col)	520 000 €	217 500 €
Eglise : restauration tableaux Pyramide et intérieur Eglise	553 000 €	252 956 €
Aménagement garderies	10 000 €	
Etude front de neige	10 000 €	
Plan d'eau Herbefin	25 000 €	16 000 €

- *Budgets annexes*

ZAC du Plan des Champs		
↳ Fonctionnement		920 000 €
↳ Investissement		544 498 €

Lotissement d'Herbefin		
↳ Fonctionnement		90 864 €
↳ Investissement		65 850 €

La vente du dernier lot est prévue dans ce budget.

Lotissement de Saint-Martin		
↳ Fonctionnement		187 452 €
↳ Investissement		162 569 €

Service de l'eau

Il s'équilibre en dépenses et en recettes :

↳ Section d'exploitation		185 000 €
↳ Section d'investissement		466 625 €

En investissement, les travaux de protection des captages du Mont-Cenis sont prévus pour 175 000 €, ils font suite à la DUP intervenue en 2011.

Les budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité.

➤ **Liaison piétonne : attribution des marchés de travaux 1^{ère} tranche**

Dans le cadre du marché à procédure adaptée lancé le 27 février 2012 pour la première tranche de travaux situés du pont du Mont-Cenis jusqu'au giratoire (tranche conditionnelle) et du giratoire au pont du Folgoët (tranche ferme), la Commission des marchés à procédure adaptée s'est réunie le 30 mars 2012 pour l'ouverture des plis.

Après négociations avec les entreprises et vérification des offres par le Bureau ABEST, Maître d'œuvre, le Maire propose de retenir les entreprises dont l'offre est économiquement la plus avantageuse et ayant obtenu le meilleur classement compte tenu des critères de la consultation.

Le Conseil Municipal décide de retenir les entreprises suivantes :

<i>Lot</i>	<i>Attributaire</i>	<i>T.F. HT</i>	<i>T.C. HT</i>	<i>Total HT</i>
1 – VRD Maçonnerie Revêtements	HMTF	281 899.55	131 537.15	413 436.70
2 – Eclairage	Electricité Services	13 226.00	4 186.00	17 412.00
3 – Espaces verts	Jardins du Thabor / GRAVIER	57 882.66	45 035.36	102 918.02
4 – Ouvrage d'art	GRAVIER	89 000.00		89 000.00
TOTAUX		442 008.21	180 758.51	622 766.72

et autorise le Maire à signer les marchés de travaux.

➤ **Personnel saisonnier**

Le conseil municipal décide d'embaucher le personnel suivant pour réaliser les travaux d'entretien estival :

5 adjoints techniques territoriaux pour une durée de 6 mois.

➤ **Questions diverses**

Trail Cenis Tour

Comme sollicité, le détail du budget est présenté au conseil municipal qui donne son accord pour la signature de la convention.

Pompiers

Le conseil municipal prend connaissance d'un courrier du Lt Georges Cécillon qui fait part de son souhait de cesser ses fonctions de chef de centre fin avril.

Bar Napoléon

Demande d'autorisation d'implanter un panneau signalétique.

Demande du cirque ATLAS

Souhait de faire une représentation au mois de juillet, toutefois la commune n'a pas d'emplacement à leur proposer.

Demande de Monsieur DROUOT

Un éleveur de GAP recherche une montagne pour cet été pour 750 à 800 moutons.

Courrier de Monsieur Jean-Baptiste CLAPPIER

A la suite de l'enlèvement des pompes de carburant, Monsieur CLAPPIER demande à la commune de réaliser des travaux afin de créer un trottoir, des parkings et une terrasse devant le bar-tabac. Cette proposition sera étudiée par une visite sur place.

Association AEFCM

Cette association a réalisé bénévolement des travaux de sécurisation de l'entrée du Fort de la Turra (étés 2008 et 2011). Ils souhaitent poursuivre en 2014. Le conseil municipal donne son accord et les remercie de leur travail.

La séance est levée à 0 h 15.